

# Gazette du Palais

TRIHÉBDOMADAIRE

DIMANCHE 31 JANVIER AU MARDI 2 FÉVRIER 2010

130<sup>e</sup> ANNÉE

N<sup>os</sup> 31 à 33

PROFESSIONNELLE

GÉNÉRALISTE

SPÉCIALISÉE

Actualité

■ Michel Bénichou, défenseur de l'acte d'avocat

page 7

■ Assemblée générale de la Conférence des bâtonniers : les garanties de « MAM »

page 8

Doctrine

■ La réforme de la garde à vue : un jeu d'ombre et de lumière  
par Olivier BACHELET

Michel Bénichou

page 10

page 6 Actualités



L'assemblée générale de la Conférence des bâtonniers

## JOURNAL SPÉCIAL DES SOCIÉTÉS

CETTE PUBLICATION COMPORTE 3 CAHIERS :

CAHIER 1 RÉDACTIONNEL P. 1 à 24 RÉDACTION : 33, RUE DU MAIL 75081 PARIS CEDEX 02 / TÉL. 01 56 54 16 00 / FAX 01 56 54 57 50 / E-MAIL [redactiongp@lextenso-editions.fr](mailto:redactiongp@lextenso-editions.fr)  
ABONNEMENTS : 33, RUE DU MAIL 75081 PARIS CEDEX 02 / TÉL. 01 56 54 42 10 / FAX 01 56 54 42 11 / E-MAIL [abonnementgp@lextenso-editions.fr](mailto:abonnementgp@lextenso-editions.fr)

CAHIER 2 ANNONCES LÉGALES DU JOURNAL SPÉCIAL DES SOCIÉTÉS [LE NOMBRE DE PAGES FIGURE DANS LE SOMMAIRE DU CAHIER] 8, RUE SAINT AUGUSTIN 75080 PARIS CEDEX 02  
INSERTIONS : TÉL. 01 47 03 10 10 FAX 01 47 03 99 00 ET 01 47 03 99 11 / FORMALITÉS : TÉL. 01 47 03 10 10 FAX 01 47 03 99 55 / SERVEUR INTERNET JSS : <http://www.jss.fr>

CAHIER 3 ANNONCES LÉGALES DE LA GAZETTE DU PALAIS [LE NOMBRE DE PAGES FIGURE AU SOMMAIRE DE CE CAHIER] : 12, PLACE DAUPHINE 75001 PARIS STANDARD : 01 44 32 01 50  
INSERTIONS : TÉL. 01 44 32 01 50 FAX 01 40 46 03 47 / FORMALITÉS : TÉL. 01 44 32 01 70 FAX 01 43 54 79 17

## Consommateurs

### L'action de groupe, encore reportée <sup>10458</sup>

Lors des questions orales au Sénat le 19 janvier dernier, Richard Young, sénateur socialiste et membre d'un groupe de travail sur les *class actions* a interpellé le gouvernement sur l'avenir de cette proposition de loi. Il a rappelé qu'Hervé Novelli avait récemment subordonné l'introduction de l'action de groupe à plusieurs conditions, notamment la sortie de la crise économique. « *Le mouvement consumériste n'est pas organisé pour piloter des procédures aussi complexes sans risque d'effets de long terme défavorables aux consommateurs* », lui a répondu Anne-Marie Idrac, secrétaire d'État chargée du Commerce extérieur, s'exprimant au nom de Christine Lagarde. « *Les dispositifs dits « d'action de groupe » font actuellement l'objet de nombreuses réflexions aussi bien au niveau national qu'europpéen – à la direction générale de la concurrence et à celle de la consommation. Force est de constater que les effets pervers de ce système sont largement occultés, et les dérives que cette procédure connaît outre-Atlantique justifient d'agir avec prudence* », a-t-elle ajouté. Pour l'instant au moins, le gouvernement s'inscrit à pas feutrés dans la droite ligne du Medef, résolument opposé à la mise en place de l'action de groupe en France.

## Procédure pénale

### 200 000 GAV « oubliées » dans les chiffres officiels <sup>10473</sup>

Le porte-parole du ministère de l'Intérieur, Gérard Gachet, a reconnu que les chiffres officiels de la délinquance, rendus publics le 14 janvier et qui comptabilisaient 600 000 gardes à vue, ne prenaient pas en compte les gardes à vue pour délits routiers. Soit environ 200 000, en 2008. Ce premier chiffre était déjà deux fois supérieur à celui de 2001. « *Il n'y a pas volonté de dissimulation* », s'est défendu Gérard Gachet, mais « *l'outil statistique de la délinquance fera « mieux ressortir » à l'avenir ces chiffres* », a-t-il promis.

## Humanitaire



David Marty

### Un avocat parisien récolte des fonds pour les orphelins d'Haïti <sup>10476</sup>

David Marty a été adopté par un couple de Français à l'âge de 21 mois. Il y a quelques semaines, cet avocat d'affaires parisien aujourd'hui âgé de 36 ans décide pour la première fois de se pencher sur ses origines... haïtiennes.

En contact avec l'orphelinat jusqu'au jour du tremblement de terre, il attendait incessamment des informations précises sur sa famille biologique et son histoire. La catastrophe l'a immédiatement conduit à créer une association dont l'objectif est de collecter des fonds à destination d'Haïti, et en particulier au profit des orphelinats et des enfants de Port-au-Prince. David Marty, qui espère pouvoir se rendre pour la première fois sur place le 8 février, en appelle à la générosité de ses confrères.

E-mail : [info@ausecourshaiti2010.com](mailto:info@ausecourshaiti2010.com)  
[www.ausecourshaiti2010.com](http://www.ausecourshaiti2010.com)

## Magistrature

### Chaises musicales de hauts magistrats <sup>10463</sup>

François Falletti, anciennement procureur général d'Aix-en-Provence, et en poste à La Haye comme représentant de la France au sein d'Eurojust, a été nommé procureur général de Paris. Âgé de 60 ans, il prend la succession de Laurent Le Mesle, ancien directeur de cabinet de Dominique Perben, qui rejoint pour sa part la Cour de cassation. François Falletti sera remplacé à Aix-en-Provence par Jean-Marie Huet, actuel directeur des affaires criminelles et des grâces. Cette direction sera, elle, reprise par Maryvonne Caillibotte, conseillère justice de François Fillon. Agée de 45 ans, Maryvonne Caillibotte, a débuté comme chargée de la communication du parquet et du parquet général, d'abord à Nanterre, puis à Paris à l'époque où Yves Bot y était procureur, puis procureur général. Elle a ensuite été nommée procureur de la République à Saint-Brieuc, avant de rejoindre François Fillon à Matignon.

## Rendez-vous

### L'appel en 2011 <sup>10471</sup>

L'association Processualis organise, le 5 mars, un colloque intitulé « l'appel en 2011 », à l'université de Bourgogne, à partir de 8 h 45, qui traitera notamment des nouveautés et des spécificités de l'appel :

– *La communication électronique*, par Dominique Gashard, Premier président de la Cour d'appel de Dijon, Thierry Berland, bâtonnier de l'Ordre de Dijon, Thomas Soulard, président de la chambre régionale des huissiers de justice

– *La procédure d'appel*, par Soraya Amrani-Mekki, professeur à l'université Paris X Nanterre et Philippe Gerbay, avoué à la cour, maître de conférences à la faculté de droit de dijon

– *Les spécificités de l'appel*, par Mélina Douchy-Oudot, professeur à l'université de Toulon, Nicolas Gerbay et Vincent Cuisinier, maîtres de conférences à la faculté de droit de Dijon

Informations : [www.processualis21.free.fr](http://www.processualis21.free.fr)